

# Communiqué de presse

Loire  
Atlantique

## Cabinet du président - Direction de la communication

Hôtel du Département - 3, quai Ceineray – BP 94109  
44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00  
service.presse@loire-atlantique.fr - www.loire-atlantique.fr

## Contacts presse :

- Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46
- Marie Chardronnet : 02 40 99 17 45
- Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61

Nantes, le 20 juin 2013

## En raison d'exactions dans le secteur du futur aéroport

# Le Département ferme la RD 281 à la circulation

**Les services du Département de Loire-Atlantique ont réalisé ce matin la fermeture définitive de la RD 281 entre Vigneux-de-Bretagne et Notre-Dame-des-Landes.**

La route départementale 281 qui traverse le secteur du futur aéroport est l'objet depuis l'automne d'exactions de la part d'opposants à la réalisation de cet équipement : installation et construction de chicanes et obstacles, barrages sauvages, manifestations. **Un arrêté du président du Conseil général y interdit la circulation** depuis le 5 novembre 2012, mais **les dégradations et vols des panneaux de signalisation réglementaire rendent impossible son application**. De ce fait, **les automobilistes continuent à emprunter la route, encourant des risques et subissant menaces et agressions**, ayant donné lieu à des dépôts de plaintes et pour certains à des interruptions temporaires de travail.

*« Je constate à regrets que le retrait des forces de l'ordre n'a pas conduit les opposants à lever leurs obstacles, explique le président du Conseil général Philippe Grosvalet. Au contraire même, des faits plus violents se sont produits récemment. Il n'est pas acceptable que la sécurité ne soit plus assurée sur cette route. Ma responsabilité en tant que gestionnaire de la voirie est de mettre à l'abri les automobilistes de ces risques. S'agissant d'une voie destinée à disparaître dans le cadre de la future plateforme, et en accord avec le Préfet de Région, Préfet de Loire-Atlantique, j'ai décidé la fermeture physique de la RD 281 ».*

Ce matin, les équipes techniques du Département et les entreprises mobilisées, avec le concours des forces de l'ordre, ont mis en place **deux dispositifs pérennes de fermeture de la voie à la circulation** aux lieux-dits Le Bois-Rignoux, commune de Vigneux-de-Bretagne, et Bel-Air, commune de Notre-Dame-des-Landes. Ce dispositif se compose :

- de blocs rocheux, disposés en travers de la voie,
- protégés par des glissières en béton, marquées à la peinture réfléchissante
- de pré-signalisations en amont, marquées par des bandes d'avertissement peintes au sol ainsi que des îlots.

Ce dispositif lourd est mis en œuvre afin de fermer définitivement la RD 281.